



Avis n° 2026/04
relatif à l'accréditation de
Ecole nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux de
l'Institut polytechnique de Grenoble
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Ecole nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux de l'Institut polytechnique de Grenoble
Sigle :	Grenoble INP - Esisar
Type :	Public
Académie :	Grenoble
Sites de l'école :	Valence

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2020/06-05

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Renouvellement périodique) :

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue, sur le site de Valence.

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, en partenariat avec ITII Dauphiné-Vivaraïs, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur le site de Valence.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux de l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu le rapport établi par Pascal BIDAN (membre de la CTI, rapporteur principal), Marc ALOCHET (corapporteur), Marie-Hélène CHATRAS (experte), Marc-Adrien SCHNETZER (expert international), Nicolas SEGALA (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14-15 avril 2026 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, sur le site de Valence	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2028-2029	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, en partenariat avec ITII Dauphiné-Vivaraïis, sur le site de Valence	Formation initiale sous statut d'apprenti	2026	2028-2029	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, sur le site de Valence	Formation continue	2026	2028-2029	restreinte

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'école propose un cycle préparatoire.

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour Grenoble INP – UGA

- Identifier, préserver et promouvoir les atouts et éléments différenciants de chaque école au sein de l'INP pour les mettre au service du collectif ;
- Clarifier et améliorer le pilotage des évolutions des outils du système d'information multi-écoles
- Définir et mettre en œuvre un plan d'actions global visant à renforcer la féminisation des promotions étudiantes ;

Pour l'école

- Finaliser la note de politique générale et la faire approuver par le Conseil d'école
- APDISAR : Définir et mettre en œuvre un plan d'action pour préserver les retombées et les savoir-faire pour la formation de l'ESISAR comme les retombées budgétaires, les relations avec les industriels et collectivités.
- Mettre en place une organisation de l'école complète, avec notamment, la nomination « rapide » d'une ou d'une directeur des études
- Sécuriser la charge de travail du personnel administratif de l'école et prendre en compte sa localisation géographique
 - SMQ : Améliorer l'appropriation de la démarche qualité par l'ensemble des personnels et garantir le bouclage de l'évaluation des enseignements
- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes d'insertion pour la CGE
- Mettre en œuvre la démarche compétence sur l'ensemble des années du cycle ingénieur, jusqu'à l'évaluation des compétences
- Améliorer le niveau d'anglais à l'oral

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômés suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux de l'Institut polytechnique de Grenoble - Engineering Master Degree in Electrical and Electronics Engineering, Information Systems Engineering	2026	2028-2029

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 14 avril 2026

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 19 mai 2026

Signé électroniquement par
la Présidente
Claire PEYRATOUT

